

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse» (MCF 12.098)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Bühlmann, Marc
Guignard, Sophie
Käppeli, Anita
Pasquier, Emilia

Citations préféré

Bühlmann, Marc; Guignard, Sophie; Käppeli, Anita; Pasquier, Emilia 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse» (MCF 12.098), 2011 – 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.04.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique étrangère	1
Relations avec l'UE	1
Politique sociale	1
Groupes sociaux	1
Politique à l'égard des étrangers	1
Partis, associations et groupes d'intérêt	3
Partis	3
Grands partis	3

Abréviations

EU Europäische Union

UE Union européenne

Chronique générale

Politique étrangère

Relations avec l'UE

INITIATIVE POPULAIRE
DATE: 26.07.2011
ANITA KÄPPELI

Die SVP teilte im Mai mit, sie wolle eine **Initiative zur Begrenzung der Zuwanderung** lancieren, welche möglicherweise eine Neuverhandlung der Personenfreizügigkeit mit der EU mit sich bringen könnte. Die Partei begründete ihr Vorhaben mit der mangelnden Steuerung der Zuwanderung durch die Schweiz und der verlorenen Souveränität in diesem Bereich. Der Entscheid der Parteileitung wurde an der Delegiertenversammlung Ende Mai einstimmig angenommen. Die Initiative „gegen Masseneinwanderung“ wurde daraufhin offiziell Ende Juli lanciert und diente der Volkspartei als wichtiges Mittel im Wahlkampf.¹

Politique sociale

Groupes sociaux

Politique à l'égard des étrangers

INITIATIVE POPULAIRE
DATE: 07.12.2012
EMILIA PASQUIER

En février, l'UDC a déposé son initiative **„Contre l'immigration de masse“** dotée de 135 557 paraphes valables. Les initiateurs souhaitent instaurer des contingentements annuels d'immigration. Ils demandent que ces contingents soient calculés en fonction des besoins économiques de la Suisse tout en respectant le principe de préférence nationale. L'initiative précise que les traités qui sont contraires au texte, notamment la libre circulation des personnes, devront être renégociés dans un délai de trois ans. Plus particulièrement, l'accord sur la libre circulation des personnes devrait ainsi être renégocié sur trois points: le contingentement, la préférence nationale et l'inclusion des frontaliers dans le contingentement. En juillet, le Conseil fédéral a pris position contre l'initiative et ne lui a pas opposé de contre-projet. Selon le gouvernement, la proposition de l'UDC n'est pas compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes et une renégociation de cet accord risquerait de pousser Bruxelles à déclencher la clause guillotine. En outre, l'initiative créerait une importante hausse du travail administratif et serait néfaste pour l'économie suisse et pour les citoyens suisses qui ne jouiraient plus du droit de séjour et de l'accès au marché du travail actuellement garantis dans les pays de l'UE et de l'AELE. L'initiative de l'UDC a beaucoup été comparée à l'initiative « Halte à la surpopulation » déposée par le groupe Ecopop qui demande notamment une limitation de l'accroissement de la population migrante à 0.2% par an.²

INITIATIVE POPULAIRE
DATE: 20.06.2013
EMILIA PASQUIER

Le thème de l'immigration a monopolisé l'attention du parlement pendant l'été. Après le refus du Conseil fédéral, c'est le parlement qui s'est exprimé sur l'**initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse »**. L'initiative demande que des contingents soient réintroduits en matière d'immigration. Ces contingents concerneraient les immigrants au sens large, soit les titulaires d'autorisation de séjour temporaire, les travailleurs frontaliers et les requérants d'asile. Les contingents seraient estimés en fonction des besoins économiques de la Suisse. Le Conseil national a ouvert la phase des débats parlementaires en juin. Les presque 70 demandes de prise de parole ont clairement reflété l'importance politique du sujet. Lors des débats, les membres du parti agrarien ont défendu leur initiative en insistant sur le fameux « Dichtestress », soit la pression grandissante sur le marché du travail et du logement, ainsi que sur les infrastructures en raison de la croissance démographique. L'UDC a étoffé ces arguments avec des statistiques cantonales montrant la surreprésentation des étrangers dans les prisons ou leur dépendance à l'assurance-chômage. De l'autre côté, les arguments se sont concentrés sur le danger que représente l'initiative pour l'économie helvétique et sur le risque de tensions avec l'Union européenne. En effet, l'initiative ne serait pas compatible avec la libre circulation des personnes. Cette incompatibilité pourrait ainsi pousser Bruxelles à déclencher la clause guillotine et ainsi révoquer l'accord sur la libre circulation ou encore les six accords des bilatérales I. Le mélange des catégories de migrants, travailleurs ou réfugiés, a également été critiqué. Lors du vote, seule l'UDC a soutenu son propre texte, qui a donc été refusé par 128 voix contre 49 et 2 abstentions. Des arguments similaires ont été développés au Conseil des Etats. Ce dernier a également refusé l'initiative par 34 voix contre 6. Bien que balayée par le parlement,

l'initiative a rapidement inquiété les opposants tant le risque d'une acceptation populaire semblait réel. Ce front uni contre l'UDC a choisi de créer deux comités de campagne afin que la gauche et la droite puissent convaincre leurs électeurs avec leurs arguments respectifs. Au début de la campagne, la gauche a clairement exigé un renforcement des mesures d'accompagnement contre la sous-enchère salariale et pour améliorer les conditions de logement. Elle a même menacé de combattre la future votation sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie si aucune mesure n'était prise. L'économie a également rapidement abattu ses cartes. Craignant une augmentation de la bureaucratie et des difficultés supplémentaires pour embaucher du personnel étranger, Swissmem et l'Union Suisse des paysans ont exposé leurs arguments dans une conférence de presse commune. La votation étant fixée au 9 février, soit peu après les fêtes de fin d'année, la campagne a été annoncée « courte et brutale ». Et en effet, la guerre des images a été déclarée à la mi-décembre. Alors qu'économiesuisse avait choisi de reprendre le visuel du « pommier » qu'il avait déjà utilisé lors de la campagne sur les bilatérales, l'UDC a contre-attaqué avec une campagne détournant le fameux pommier. La version de l'UDC montre le même arbre, mais muni de racines étouffant la Suisse sous le slogan « La démesure nuit à la Suisse ». Quelques jours avant les fêtes de fin d'année, l'UDC a également sorti ses chefs d'entreprises pour défendre son initiative. Ainsi, Christoph Blocher (udc, ZH) et Thomas Minder (sans parti, SH) ont estimé que la libre circulation des personnes était nuisible pour la Suisse. En toute fin d'année, un premier sondage réalisé pour le SonntagsZeitung et Le Matin Dimanche donnait de bonnes chances aux opposants à l'initiative. 54% des sondés refuseraient l'initiative. Réponse finale le 9 février 2014. ³

INITIATIVE POPULAIRE
DATE: 09.02.2014
SOPHIE GUIGNARD

Le peuple s'est prononcé le 9 février sur l'**initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse»** déposée par le parti agrarien en 2013. Celle-ci, refusée par le Conseil fédéral ainsi que par le parlement, demande que des contingents soient réintroduits en matière d'immigration. Ces contingents comprennent l'ensemble des migrants, des frontaliers aux requérants d'asile et seraient calculés en fonction des besoins économiques de la Suisse. Les principales lignes de tension autour de cette initiative concernent son incompatibilité avec certains traités internationaux, comme par exemple les accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne. Le texte prévoit que ces derniers soient renégociés dans les trois années suivant son acceptation par le peuple. La campagne a démarré à la mi-décembre de l'année 2013. L'image du pommier, qui avait été utilisée par economiesuisse lors de la campagne sur les bilatérales, a été reprise par les deux camps. Chez les initiants, le pommier est montré comme étouffant la Suisse par ses racines, cette symbolique étant explicitée par le slogan "La démesure nuit à la Suisse". Dans le camp adverse, ce même pommier est coupé à la hache par une silhouette représentant un ennemi des bilatérales. Le slogan qui figure sous le dessin est: "Abattre notre prospérité?". D'autres affiches de l'UDC représentent un drapeau suisse foulé par des jambes dessinées entièrement en noir, accompagnées d'un texte affirmant simplement "Stopper l'immigration massive!" La Suisse a également été symbolisée par une barque trop pleine, ou sous la menace d'une immigration personnifiée par une pieuvre menaçant le territoire de ses tentacules. Parmi les défenseurs de l'initiative qui ont fait campagne, l'UDC et l'ASIN étaient proéminents. Chez les opposants, un comité contre l'initiative a été fondé entre les partisans du PLR, du PDC, du PBD, des Verts libéraux, du PEV ainsi que des Verts. Le parti socialiste a préféré faire cavalier seul en tant que comité opposant de gauche. Economiesuisse a pris la direction de la campagne, en publiant notamment des annonces dans Le Temps et la NZZ 21 semaines avant la votation, soit plus de trois mois avant le lancement de la campagne par ses initiants. L'argument de la menace était omniprésent dans le discours des initiants, de même que le concept de «Dichtestress», c'est-à-dire la pression exercée par la croissance démographique sur le marché du travail, du logement, ainsi que sur les infrastructures. Dans ce sens, des statistiques sur le solde migratoire record de 2013 ou l'augmentation de la population musulmane ont été intensivement utilisées. L'argument écologique postulant une "bétonisation" du territoire a également été avancé, mais de manière moins marquée que les autres. La pression sur les salaires était un argument phare, de même que la souveraineté suisse en matière de contrôle de l'immigration, thème très souvent évoqué par le parti agrarien. Du côté des opposants, l'argument le plus souvent avancé était de nature économique, mettant en avant les retombées positives de l'immigration et des bilatérales pour l'économie suisse, de même que le risque dans ce domaine que représenterait une cessation de la coopération avec l'Union européenne qu'engendrerait l'acceptation de l'initiative. Les coûts de bureaucratie engendrés par le système de contingents faisaient également partie de l'argumentaire des opposants, de même que l'idée que la solution proposée par l'UDC n'était qu'une fausse solution au

problème. Pour résumer, les votants étaient séparés entre deux lignes de tensions. Premièrement, l'opposition entre une volonté d'ouverture de la Suisse face à une position plus conservatrice. Deuxièmement, l'attitude face à la croissance divisait également les votants entre deux groupes: ceux la considérant de manière critique et ceux qui la relient à une amélioration des conditions économiques. Ainsi, les votants en faveur d'une ouverture de la Suisse à l'étranger mais méfiants vis-à-vis d'une croissance qu'ils jugent trop rapide et menaçante ont été en faveur de l'initiative du parti agrarien. Les sondages ont tout d'abord donné l'initiative comme refusée par le peuple, prévision qui a été maintes fois contestée dans la presse, sur la base des précédents résultats d'initiatives UDC similaires, qui avaient également été annoncées perdantes dans les sondages et s'étaient finalement révélées victorieuses dans les urnes. Une augmentation du nombre d'intentions de vote en faveur de l'initiative a cependant été notée à mesure que le jour de la votation approchait.

C'est à une courte majorité de 50.3% que le peuple a accepté l'initiative le 9 février 2014. L'ensemble des cantons romands l'a refusée, contrairement au Tessin, qui l'a plébiscitée à 68.2%, ainsi que l'ensemble des cantons alémaniques, à l'exception de Zurich, Zoug, et Bâle-Ville. Selon l'analyse VOX, les critères déterminants de l'acceptation de l'initiative ont été l'idéologie et les valeurs politiques, l'identification partisane ainsi que la mobilisation peu habituelle des personnes se disant peu ou pas intéressées par la politique. Les partisans de l'UDC ont ainsi quasi unanimement soutenu l'initiative alors que les sympathisants du parti socialiste l'ont massivement rejetée. Plus l'on s'avance vers le côté droite et extrême droite du spectre politique, plus le oui était clair. Les valeurs de respect des traditions suisses, de favoritisme des Suisses face aux étrangers, l'importance de l'ordre et de la sécurité ainsi qu'une confiance limitée en le Conseil fédéral se retrouvent chez beaucoup de partisans de l'initiative.

Suite au résultat, le camp des opposants a attribué sa défaite à un manque d'unité dans la campagne, dû principalement à l'hétérogénéité de ses organisations et membres. Il a également été reproché, dans la presse, la nonchalance de la classe politique face aux enjeux de la votation. Suite à la votation, l'initiative a continué à faire parler d'elle, de nombreux articles en discutaient notamment les conséquences, les modalités de mise en œuvre, ainsi que les implications concernant les relations avec l'Union européenne. Une manifestation a également été organisée à Berne, à la fin février. Près de 8 000 personnes ont manifesté pour une "Suisse ouverte et solidaire", faisant part de leur inquiétude face aux conséquences de la votation.

Votation du 9 février 2014

Participation: 55.8%

Oui: 1 463 954 (50.3%) / cantons: 12 5/2

Non: 1 444 428 (49.7%) / cantons: 8 1/2

Mots d'ordre:

-Oui: UDC, ASIN

-Non: PBD, PDC, PEV, PS, pvl, PLR, PES* (1), economiesuisse, Union Suisse des Paysans (USP), Union patronale suisse (UPS) ⁴

Partis, associations et groupes d'intérêt

Partis

Grands partis

Im Februar – also gut ein halbes Jahr nach Sammelbeginn – reichte die SVP ihre **Initiative „Gegen Masseneinwanderung“** ein. Das Begehren will Einwanderungskontingente wieder einführen und nimmt dabei die Kündigung der Personenfreizügigkeit in Kauf. Offiziell wurden der Bundeskanzlei 135'557 gültige Unterschriften übergeben. ⁵

1) Presse vom 24.5.11; BZ, 30.5. und 26.7.11

2) FF, 2012, p. 3611ss.; 2013, p. 279ss.; LT, 15.2. et 5.7.12.

3) FF, 2013, p. 6575s.; BO CN, 2013, p. 1120ss., 1773s.; BO CE, 2013, p. 814ss., 933; TG, 20.9.13, Lib. 23.11.13; LT, 11.12. et 12.12.13; TG, 20.12.13; LT, 30.12.13;

4) 24H, 11.01.2014; BZ, 03.03.14; BZ, 11.01.2014; Bernhard/Bühlmann/Gerber/Schubiger; LT, 21.09.213; Lib, 03.03.14; NZZ, 21.09.2013; QJ, 03.03.14; Sciarini/Nai /Tresch; TG, 11.01.2014

5) BBl, 2012, S. 3869 f.; Presse vom 22.3.12.